



Le Crédit Mutuel a mis en place une offre de bienvenue réservée aux bénévoles impliqués et aux licenciés :

- Rémunération de 3% garantie pendant 3 mois pour toute ouverture de Livret Bienvenue (jusqu'à 50 000€)
- 20 € offerts pour l'ouverture d'un premier livret pour leurs enfants de moins de 16 ans
- Des frais de dossiers offerts sur les crédits à la consommation

Le Crédit Mutuel accompagne les licenciés de la FFGym : lorsqu'un licencié de la FFGym devient sociétaire du Crédit Mutuel, la banque s'engage à verser au licencié un « CHEQUE SPORT » d'une valeur de 40 € pour financer sa licence, son adhésion ou ses équipements sportifs.

Pour accompagner les licenciés de la FFGym dans leurs projets, le Crédit Mutuel propose aussi le dispositif des « Jeunes qui s'engagent » : le Crédit Mutuel verse 50€ sur tout compte ouvert à un jeune de moins de 26 ans qui prend des responsabilités au sein d'un de vos clubs (président, trésorier, secrétaire...).